



INTERCO 44

Section CFDT Nantes

www.cfdtnantesvillemetropole.fr

Le 22 janvier 2020,

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION SPÉCIFIQUE COVID-19 DU 20 JANVIER 2021

Participants : M. COCOTIER, C. CORBOU, R. FORTUN, P. COROYER, H. DANIEL,
2 représentants par OS

I- OBEPINE

Le programme OBEPINE (OBServatoire EPIdemiologique daNs les Eaux usées) consiste à détecter la présence de marqueur du gène du Covid dans les égouts. Sur Nantes Métropole, il y a 2 points de prélèvement, l'un en amont de la station d'épuration de Tougas (Saint Herblain), l'autre en amont de la station d'épuration de la Petite Californie (Rezé).

Au mois de juin, 9 stations d'épuration faisaient partie du réseau OBEPINE dont Nantes.

Au mois de septembre, 42 stations d'épurations, et maintenant 150 stations d'épuration en font partie.

Les résultats des points de prélèvements à Nantes sont les suivants :

- mai, juin, plus de trace du virus,
- au mois d'août, 900 marqueurs de gène Covid par litre d'eau,
- au mois de décembre, 914 000 marqueurs de gène Covid par litre d'eau (c'est un taux qui n'est pas plus élevé que les résultats dans la région parisienne lors du premier confinement).

II- Nouvelles mesures RH

Avec le couvre-feu à 18h00, les crèches et les écoles de la Ville de Nantes maintiennent intégralement leurs horaires de fonctionnement et d'ouverture au public même après 18h00.

Les autres services ouverts au public doivent fermer à 18h00 ce qui peut entraîner des réajustements des horaires de travail pour que les agents fassent leur volume horaire.

Pour les services administratifs en horaire variable, des facilités de départ sont accordées.

Pour le télétravail, la mise en place est décalée au 15 mars 2021. Actuellement, les agents peuvent être 100 % en télétravail s'ils le veulent (déclaration de P. COROYER). La CFDT a réagit en déclarant notre étonnement et en demandant que cette décision soit rappelée aux différentes directions. En effet,



Section CFDT Nantes
LE NANTIL BAT B
3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes
02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23
cfdt@nantesmetropole.fr

beaucoup d'agents nous interpellent parce qu'ils veulent télé-travailler 2 ou 3 jours par semaine mais leur direction ne leur accorde qu'un seul jour par semaine. D'où notre surprise sur cette intervention du directeur RH du « 100 % dès que les fonctions le permettent » !

Les congés 2020 peuvent être posés jusqu'au 14 mars. A partir du 15 mars, ils pourront être posés sur un CET, même pour un agent qui ne travaillait pas dans un PCA.

Le nombre de jours maximum sur votre CET est augmenté il passe de 60 à 70 jours.

Rappel : ces mesures RH sont exceptionnelles, pour cette année de crise sanitaire, votées favorablement par la CFDT au comité technique du 12 janvier 2021 afin de faciliter la gestion des congés.

Les déplacements professionnels sont autorisés sauf hors de l'Union Européenne car un confinement de 7 jours est obligatoire au retour.

Toutes les réunions en présentiel doivent se terminer à 17h00. Pour les réunions en visioconférence, si un agent est présent dans un local de travail, la règle est identique.

Les gymnases sont ouverts de 8h30 à 17h30, uniquement pour les activités scolaires et péri-scolaires. Tous les sports collectifs sont interdits lors de ces temps. Fermées pour les associations sportives.

III- Point sanitaires

L'évolution de la situation sanitaire est la suivante :

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique
Taux d'incidence	144	128,4
Taux de positivité	5,9	5,6
Nbre d'hospitalisation	880	171
Nbre de Réanimation	85	29

20 000 personnes ont été vaccinées dans les Pays de la Loire.

Les agents et résidents de l'EHPAD Hirondelle de Sèvre ont tous été dépistés à la suite du décès d'un résident cas COVID.

Depuis le début de la semaine, 7 cas Covid dans les écoles de la Ville de Nantes ont été détectés.

La semaine dernière , 7 agents se sont déclarés positifs Covid à la Médecine Préventive Professionnelle (MPP).

Rappel : depuis le 1er janvier, le jour de carence est suspendu pour les agents malades du COVID. Dossier RH voté au CT du 12 Janvier.



La CFDT a demandé des éléments factuels sur le nombre d'agents contaminés en 2020. La réponse est qu'entre le 1^{er} août et le 31 décembre, 115 agents ont signalés être Covid positifs à la MPP, sur 8640 agents au total, soit 1,33 %.

IV- Vaccination

Un premier centre de vaccination a ouvert à Bacco dans un local de Nantes Métropole pour vacciner uniquement les « libéraux » (médecins, infirmiers, pharmaciens...).

Puis un deuxième centre a ouvert dans la salle festive de Ranzay pour vacciner les plus de 75 ans et les personnes de moins de 75 ans avec une pathologie grave. Actuellement le nombre est limité à 865 personnes par semaine lié à la quantité de vaccins disponibles.

A partir du 27 janvier, les résidents des 6 EHPAD de la Ville de Nantes seront vaccinés sur 3 jours (85 % des résidents ont donné leur accord). Lors de la deuxième injection dans les EHPAD, les résidents des résidences autonomes recevront leur première injection.

V- Questions diverses

La CFDT a demandé à connaître les dates des prochaines élections régionales et départementales prévues au mois de mars.

L'administration nous a répondu que les dates ne sont pas encore confirmées mais cela pourrait être soit le 13 et le 20 juin, soit le 20 et 27 juin.

Le gouvernement n'ayant pas décidé un report de ces élections plus loin que le 1^{er} semestre !

Ces élections auront des incidences organisationnelles fortes de nos services ! Le CHSCT CFDT sera très vigilant sur leur mise en œuvre afin d'en mesurer les impacts et de protéger les agents et les citoyens.

La CFDT encourage tous les agents à continuer à respecter les mesures barrières face au Covid. Pour la santé de tous, restons solidaire !

La prochaine réunion spécifique Covid-19 aura lieu le 3 février 2021. N'hésitez pas à nous remonter vos questions en amont afin que les élus les portent auprès de notre employeur.



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr